FRC 8022 a
Case
FRC
16424

PROCLAMATION

DE LOUIS XVIII,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

FAITE PAR S. A. S.

M. LE PRINCE DE CONDÉ,

A SON ARMÉE.

16 Juin 1795.

MESSIEURS,

A peine les tombeaux de l'infortuné Louis XVI, de son auguste compagne et de leur respectable sœur, se sont-ils refermés, que nous les voyons se r'ouvrir encore

THE NEWBERRY
LIBRARY

pour réunir à ces illustres victimes l'objet le plus intéressant de notre amour, de nos espérances et de nos respects. Le jeune rejetton de tant de rois, dont la naissance seule paroissoit assurer le bonheur de ses sujets, puisqu'il étoit formé du sang de Henri IV, et de celui de Marie-Thérèse, vient de succomber sous le poids de ses fers et de sa cruelle existence. Ce n'est pas la première fois que j'ai eu à vous rappeller qu'il est de principe que le roi ne meurt point en France. Jurons donc à ce prince auguste, qui devient aujourd'hui notre roi, de verser jusqu'à la dernière goute de notre sang pour lui prouver cette fidélité sans bornes, cette soumission entière, cet attachement inaltérable que nous lui devons à tant de titres et dont nos ames sont pénétrées. Nos vœux vont se manifester par ce cri qui part du cœur, et qu'un sentiment profond a rendu si naturel à tous les bons François; ce cri qui fut toujours le présage

comme le résultat de vos succès, et que les régicides n'ont jamais entendu sans stupeur comme sans remords.

Après avoir invoqué le Dieu des miséricordes pour le Roi que nous perdons, nous allons prier le Dieu des armées de prolonger les jours du Roi qu'il nous donne, et de raffermir la couronne de France sur sa tête par ses victoires s'il le faut; & plus encore, s'il est possible, par le repentir de ses sujets, et par l'heureux accord de sa clémence et de sa justice.

MM. le Roi Louis XVII est mort;
Vive le Roi Louis XVIII !